

Hurler Avertissement - Dangers particuliers

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Recommandations de sécurité

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 NE PAS faire vomir.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P370+378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, de la neige carbonique, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer le produit sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur graminées fourragères avant le stade BBCH 40.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Délai de rentrée sur la parcelle traitée: 48 heures après traitement

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

DANGER



**A.M.M. N°: 2100028
délivrée le 01/02/2010**

Concentré émulsionnable (EC)
Contenant 200 g/L (20.7% m/m) de
FLUROXYPYR (sous forme d'ester de
1-méthylheptyle)

Herbicide systémique pour la maîtrise des dicotylédones en post-levée, en particulier du gaillet, dans les céréales à paille, le maïs et le sorgho, les prairies permanentes, les graminées fourragères.

**Réservé à un usage
STRICTEMENT professionnel**

Détenteur de l'A.M.M.:
Barclay Chemicals Ltd.
Damastown Way,
Damastown Industrial Park,
Mulhuddart, Dublin 15, Irlande.
© Hurler est une marque déposée de
Barclay Chemicals (R&D) Ltd.
Copyright © Barclay Chemicals (R&D)
Ltd., 2018.

Contenu/N° de lot et date de fabrication: voir emballage



En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude", n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels: consulter notre site www.barclay.ie

Le fabricant garantit uniquement la qualité du produit. Ne pouvant contrôler l'application et l'emploi, il ne peut garantir les résultats et n'accepte aucune responsabilité pour les dégâts qui pourraient résulter de l'application.

Fabriqué par: **Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.**, Damastown Way, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, Irlande. Tel: +353 1 8112900 Fax: +353 1 8224678 Email: info@barclay.ie Site Internet: www.barclay.ie

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Hurler est un herbicide systémique foliaire. Il est indispensable que les mauvaises herbes ciblées aient levé avant l'application et que la pulvérisation recouvre bien leur feuillage. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne sont pas maîtrisées.

TABLEAU DES USAGES AUTORISES

Cultures	Cibles	Dose d'emploi	Nombre maximal d'applications par an	Stade d'application pour la culture
Céréales d'hiver et de printemps (blé tendre, blé dur, orge, avoine et triticale) et seigle d'hiver	Désherbage des dicotylédones	1 L/ha	1	Du stade "2 feuilles" au stade "dernière feuille étalée"
Maïs	Désherbage des dicotylédones	1 L/ha	1	Traitement en plein : du stade "3 feuilles" au stade "5 feuilles"
Sorgho	Désherbage des dicotylédones	1 L/ha	1	Du stade "3 feuilles" au stade "5 feuilles"
Prairies permanentes de plus d'un an	Destruction des rumex	1 L/ha Pour le traitement par taches utiliser 30 mL de produit pour 10 L d'eau	1	15 jours avant la mise en pâture ou la fauche Rumex : au printemps au stade rosette ou bien 14-21 jours après une coupe quand le feuillage des rumex a repoussé.
Graminées fourragères (ray grass, fétuque, dactyle, brome, fléole)	Désherbage des dicotylédones	1 L/ha	1	15 jours avant fauche 15 jours avant mise en pâture

RESPECT DES LIMITES MAXIMALES DE RESIDUS (LMR)

Les conditions d'utilisation de la préparation, compte tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, permettent de respecter les limites maximales de résidus. Ne pas implanter de culture de type légume-tubercule ou légume-racine en culture de remplacement ou de rotation moins de 10 mois après l'utilisation du produit.

ADVENTICES MAÎTRISÉES

Céréales à paille

Très sensible : gaillet gratteron

Sensibles : myosotis des champs, renouée des oiseaux, renouée liseron, rumex à feuilles obtuses, rumex crépu, stellaire intermédiaire.

Moyennement sensibles : céraiste aggloméré, miroir de Vénus, moutarde des champs.

Peu ou pas très sensibles : alchémille des champs, capselle bourse à pasteur, chardon des champs, coquelicot, fumeterre, matricaires, mouron des champs, pensée des champs, séneçon des champs, véronique à feuille de lierre, véronique de Perse, véronique des champs.

Maïs et sorgho

Sensibles : datura stramoine, liseron des haies, repousses de tournesol, ronces, rumex à feuilles obtuses, rumex crépu.

Moyennement sensibles : liseron des champs (en dirigé), morelle noire, renouée amphibie.

Peu ou pas très sensibles : amarante réfléchie, chénopode blanc, mercuriale annuelle, prêle des champs, renouée persicaire.

Prairies permanentes et graminées fourragères

Sensibles : ortie dioïque, rumex à feuilles obtuses.

Moyennement sensibles : grande oseille (rumex), rumex crépu.

Peu ou pas très sensibles : chardon des champs, renoncules.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Les meilleurs résultats sont obtenus avec Hurler contre les mauvaises herbes traitées à un stade précoce et en conditions poussantes.

Ces conditions sont particulièrement importantes pour la maîtrise des gaillots.

S'assurer que les cultures traitées sont vigoureuses avec une croissance non affectée par le froid, les ravageurs, les maladies, une déficience en éléments nutritifs ou un stress hydrique.

Ne pas traiter lorsque les températures sont supérieures à 20°C ou en périodes de fortes amplitudes thermiques.

Appliquer Hurler dans 200 à 400 L/ha de volume de bouillie. Utiliser le plus important volume de bouillie pour une application sur culture dense ou sur mauvaises herbes développées. Appliquer sur feuillage sec.

Céréales à paille - désherbage des dicotylédones :

Hurler s'intègre parfaitement dans des programmes de désherbage à des doses comprises entre 0,5 et 1 L/ha.

Traiter en dehors des périodes de froid prolongé (températures inférieures à 10°C).

Hurler est parfaitement sélectif des céréales.

Maïs et sorgho - désherbage des dicotylédones :

Hurler peut s'utiliser en traitement en plein ou en traitement dirigé sur le rang.

Traiter lorsque la température du jour est supérieure à 12°C et la température nocturne supérieure à 6°C.

Ne pas recouper les jets de la rampe de pulvérisation sur le rang.

Prairies permanentes - désherbage des rumex : appliquer dans 100 à 400 L/ha de volume de bouillie. Utiliser le plus important volume de bouillie pour une application sur culture dense ou si les mauvaises herbes sont développées ou ligneuses. Quand il n'est pas justifié de traiter l'ensemble de la prairie, traiter les plantes individuellement à l'aide d'un pulvérisateur à dos ou d'une lance manuelle reliée à un pulvérisateur conventionnel. Pulvériser la quantité de bouillie nécessaire pour bien mouiller le feuillage des mauvaises herbes mais arrêter avant le point de ruissellement.

Si nécessaire, répéter l'application l'année suivante.

Traiter en dehors des périodes de froid prolongé (températures inférieures à 10°C).

Ne pas utiliser Hurler sur prairies contenant des trèfles ou d'autres légumineuses si ces espèces sont voulues. En cas de traitement, celles-ci se réinstalleront dès le printemps suivant.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.

En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

PRÉCAUTIONS POUR L'UTILISATEUR

Éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Ne pas porter les gants ou tout autre objet souillé à la bouche.

Ne pas déboucher les buses du pulvérisateur en soufflant dessus.

Après application, rincer ses équipements de protection, jeter les gants avec les emballages vides (via une collecte organisée), se laver les mains au savon et prendre une douche.

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe :

Pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel de pulvérisation, porter :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée
- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387)

Pendant l'application porter :

- Combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;

Si application avec tracteur sans cabine :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;
- En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées, porter un demi-masque ou masque filtrant à particules (EN 149) ou un demi-masque (EN 140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN 143)

Si application avec tracteur avec cabine:

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique dans le cadre d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos :

Pendant le mélange/chargement du matériel de pulvérisation, porter :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection de catégorie III type 4
- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387) ;

Pendant l'application :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3
- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387);

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 4

PRÉCAUTIONS POUR LE TRAVAILLEUR

Dans les cas où le travailleur serait amené à intervenir sur les parcelles traitées : combinaison de travail polyester 65%/coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant.

PREMIERS SOINS

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'inhalation: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir. Appeler un médecin. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE ET APPLICATION

Bien agiter le bidon avant utilisation. Remplir à moitié la cuve du pulvérisateur avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de Hurler dans la cuve. Compléter le remplissage de la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Veiller à limiter la dérive lors de l'application. Attention notamment aux cultures de dicotylédones voisines (vigne, arbres fruitiers, tournesol, légumineuses, cultures légumières et ornementales, tabac, betteraves, pommes de terre). Néanmoins, en respectant les conditions d'utilisation recommandées, Hurler peut être utilisé sans risque à proximité d'un champ de colza.

Traiter par temps calme, sans vent et à une température ne dépassant pas 25°C à l'ombre.

Traiter avec une pression faible et une hauteur de rampe basse, tout en s'assurant de la bonne qualité de pulvérisation pour épandre au minimum 200 L/ha.

Appliquer Hurler sur des cultures en bon état végétatif.

PRATIQUES CULTURALES

Ne pas rouler, ni herser les cultures pendant les sept jours suivant le traitement avec Hurler.

Ne pas utiliser Hurler sur des cultures sous-ensemencées en légumineuses.

CULTURES SUIVANTES

Avant l'implantation de cultures sensibles (légumineuses...), respecter un délai minimal de 4 mois après traitement.

RETOUR DU BÉTAIL

Sur prairies, ne pas faucher la végétation traitée et attendre au moins 15 jours avant de remettre le bétail en pâture.

COMPATIBILITÉ

Ne pas mélanger Hurler avec un autre herbicide pour l'utilisation sur triticales.

Excepté sur triticales, Hurler est compatible avec les produits contenant les substances actives suivantes :

Herbicide	Fongicide	Insecticide
Chlorméquat Clopyralid Dichlorprop-p MCPA Mesosulfuron-méthyl	Chlorothalonil Fenpropidine Fenpropimorphe Prochloraze Propiconazole	Cyperméthrine

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

En cas de mélange, les consignes d'utilisation de l'autre produit doivent être respectées de manière stricte, conjointement avec les consignes d'utilisation de cette étiquette.

Traiter immédiatement après le mélange.

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT

Éviter toute contamination de rivières, étangs et canaux d'irrigation avec le produit. Rincer les bidons, verser dans la cuve du pulvérisateur et épandre les reliquats selon la réglementation en vigueur. Rendre inutilisables les emballages vides. Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Après utilisation de Hurler, nettoyer le pulvérisateur avec de l'eau propre et un agent mouillant recommandé pour le nettoyage des pulvérisateurs. Un mauvais nettoyage pourrait entraîner des dégâts sur les cultures traitées ultérieurement.

STOCKAGE DU PRODUIT

Toujours conserver le produit dans son emballage d'origine. Le stocker dans un local réservé à cet usage, frais, sec, bien ventilé et fermant à clé, à l'abri du gel et de la chaleur.

RÉSISTANCE

HURLER contient du fluroxypyr, une substance active appartenant aux herbicides auxiniques.

Il existe un risque général d'apparition d'adventices résistantes aux herbicides. Afin de limiter ce risque, il convient de respecter les préconisations d'emploi de cette étiquette (dose, conditions d'application...) et, à chaque fois que c'est possible, de varier les substances chimiques et d'alterner avec des produits à mode d'action différent, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.